

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2160

présenté par
Mme Battistel, rapporteure

ARTICLE 27

À la première phrase de l'alinéa 8, après le mot :

« prévue »,

insérer le mot :

« au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.